



Rapport d'activité 2020

Centre de Ressources Multihandicap
Ile-de-France

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 (sommaire)	2
Préambule.....	3
Rapport d'activité 2020.....	4
Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France	4
A. - Le CRMH pendant le confinement	8
B. - Actions en direction des personnes polyhandicapées et de leurs familles	11
C. - Actions en direction des professionnels	15
D. - Actions en direction du réseau	18
E. Conclusion	24

Préambule

Le Centre de Ressources Multihandicap (CRMH), tout comme l'ensemble des établissements et services médico-sociaux (ESMS) et plus généralement l'ensemble des activités mondiales, a été impacté cette année par la crise sanitaire que nous connaissons encore.

Après un temps de réorganisation, certaines activités du CRMH ont dû être reportées et parfois même annulées, de nouvelles ont vu le jour, la grande majorité de nos actions a nécessité des adaptations afin de pouvoir se poursuivre dans le contexte de distanciation, puis de confinement total puis partiel.

Nos interlocuteurs restent les familles, les professionnels et ce que nous qualifions globalement du réseau (Associations gestionnaires, organismes œuvrant dans le secteur du handicap, représentant des familles, Instituts de formation, administrations...)

Par choix didactique, la rédaction de ce rapport est organisée autour de ces trois cibles : familles, professionnels, réseau. Cette dichotomie est toute théorique, l'une des caractéristiques des actions du CRMH étant justement de conjuguer dans ses interventions les expertises des aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels avec pour seule finalité l'amélioration de l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de leurs aidants.

Le confinement a également généré une activité spécifique, même si la plupart des actions « ordinaires » se sont poursuivies pendant cette période, le choix a été fait de détailler cette activité liée au confinement dans un chapitre dédié.

Rapport d'activité 2020

Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Île de France

1. Le cadre

Créé en 1995, le CRMH a pour vocation de *favoriser et améliorer l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans la prise en compte spécifique de ses besoins et de ses attentes.*

Il est un outil à disposition des personnes polyhandicapées au travers de leurs accompagnants qu'ils soient familiaux ou professionnels. Il prend par ailleurs toute sa place dans le réseau du polyhandicap.

Pour cela le CRMH s'attache à :

- Repérer et mettre en évidence la diversité des pratiques par rapport à la spécificité des besoins de la personne polyhandicapée afin de les faire connaître ;
- Construire avec les acteurs engagés, familles, professionnels du médico-social, du sanitaire, de la formation et institutionnels des actions d'information, d'aide et de formation pour toute personne concernée par la question du polyhandicap ;
- Aider les familles, les professionnels et les équipes dans leur quotidien en leur permettant de trouver des réponses adaptées aux besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

Lors de sa création, le terme de multihandicap a été préféré à celui de polyhandicap afin d'embrasser toute la problématique de la grande dépendance. Cette terminologie est encore régulièrement interrogée puisque l'activité du CRMH est essentiellement dédiée au polyhandicap. De même que son périmètre géographique est circonscrit à l'Île de France, il est, à ce jour, le seul centre de ressources dédié au polyhandicap financé de façon pérenne par la puissance publique sur le territoire national. Il n'en demeure pas moins qu'il puisse être interrogé au-delà de sa zone géographique, l'équipe s'attache bien sûr à répondre avec le même enthousiasme quelle que soit l'origine géographique de la sollicitation. Dans sa logique de réseau, elle tisse également des relations à l'international.

Le CRMH est porté par l'association Notre-Dame de Joye. Celle-ci accueille sur son site de Denfert Rochereau son siège social, une maison d'accueil spécialisée (MAS), un institut médico-pédagogique (IMP), un foyer de vie pour adultes handicapés psychiques, un poney club et le CRMH.

Ce dernier est installé dans le prestigieux pavillon du Fontainier où résidait au XVIII^{ème} siècle la personne responsable de l'alimentation en eau de Paris. Les sous-sols de ce pavillon sont l'objet de visites conférences organisées par l'association Paris Historique.

Une salle de réunion pouvant accueillir une vingtaine de personnes est régulièrement et gracieusement mise à disposition des partenaires œuvrant dans le champ du handicap.

La situation centrale et très facilement accessible en transport, du CRMH, est un atout reconnu par ses correspondants.

2. L'équipe

L'équipe du CRMH est composée de six personnes physiques correspondant à 5,70 équivalents temps plein et occupant les postes suivants : une secrétaire, deux psychologues, une documentaliste, une assistante de direction et un directeur auxquels il faut rajouter une comptable, mutualisée avec les autres établissements de l'association.

Les fonctions sont répertoriées et exercées ainsi :

- **Une secrétaire** : Elle est le contact premier pour l'extérieur, familles, professionnels, associations, administrations et toutes personnes souhaitant entrer en contact avec le CRMH.
Les supports de ces liens sont aussi bien le courrier, les courriels, le téléphone avec lesquels elle met habituellement en relation les intervenants en interne ou en externe.
Pendant le confinement, cette organisation a quelque peu été mise à mal, puisque les appels ont été redirigés sur le portable du Directeur qui, en fonction des problématiques les a confiées aux membres de l'équipe concernés. La secrétaire assure, également, la gestion de l'occupation de la salle de réunion ainsi que la gestion administrative de la partie organisme de formation.
- **Deux psychologues** : Elles reçoivent les familles et les professionnels. Dans le respect des règles déontologiques propres à leur profession, elles peuvent accompagner les familles dans leur problématique liée au polyhandicap. Cela peut être aussi bien des questions liées à la recherche d'une place en établissement, qu'un soutien psychologique à un moment particulier du parcours de la personne. Elles peuvent se présenter comme tiers dans les relations qui lient une famille à un établissement ou une institution.
Elles participent à la tenue de la base de données regroupant l'ensemble des établissements accueillant des personnes polyhandicapées.
- **Une documentaliste** : elle exerce une fonction de veille sur l'ensemble des informations qui touchent au polyhandicap et à la grande dépendance dans tous les domaines, qu'ils soient législatif, informatif, médical, pédagogique, culturel, festif...
Elle gère la base de données informatique du fonds documentaire, l'améliore et la complète et édite plusieurs newsletters ainsi qu'un agenda des événements relatifs au polyhandicap. Elle tient à jour la page Facebook du CRMH.
Pendant le confinement, une newsletter hebdomadaire dédiée à la gestion de la crise a été adressée à nos correspondants.
- **Une assistante de direction** : Au-delà des missions traditionnelles d'une assistante de direction (préparation et suivi des dossiers), elle est particulièrement impliquée sur le versant « organisme de formation » du CRMH : ingénierie de formation, édition et diffusion du catalogue ainsi que le suivi, en partenariat avec la secrétaire, des actions de formation.
Sa délégation de la direction évolue en fonction des missions dans lesquelles elle est impliquée. Cette année elle a particulièrement suivi le dossier Aidforpoly (cf actions auprès des familles) ainsi que celui de la qualification Qualiopi de l'organisme de formation.
- **Une comptable** : localisée au siège de l'association et mutualisée avec l'IMP et le Foyer de vie, elle assure les tâches courantes de comptabilité.
- **Un directeur** : Il est présent dans toutes les missions du Centre de Ressources Multihandicap. Il impulse les projets et anime l'équipe. Il est garant de la mise en œuvre des missions du CRMH dans le respect du projet politique des associations « Notre-Dame de Joye » et « Les amis de Karen ». Il représente le CRMH auprès des partenaires, familles, professionnels et institutionnels. Il veille à l'équité de l'équipe ainsi qu'à la sécurité des biens et des personnes.

3. Le Fonctionnement

Au-delà de ses missions formelles, chaque membre de l'équipe est impliqué, à son niveau, dans la plupart des actions menées par le CRMH.

Chaque membre de l'équipe poursuit les projets qui lui sont propres, beaucoup d'entre eux sont transversaux et mobilisent l'ensemble des compétences, le travail d'équipe prend alors toute sa valeur lors de la réunion du lundi matin (10h00-13h00) qui réunit l'ensemble de l'équipe hormis la comptable.

Ce temps d'échange permet de faire le point sur les dossiers en cours, de répartir les sollicitations en fonction des spécificités de chacun et de rendre compte des actions de chacun menées depuis la réunion précédente. Chaque membre de l'équipe est ainsi informé de l'avancée des actions dans le respect des règles de confidentialité propres à certains dossiers.

Cette réunion permet, à chacun d'approfondir sa connaissance des actions en cours, de donner les réponses adaptées et de faire les orientations adéquates.

Un compte rendu est rédigé par la documentaliste à l'issue de la réunion.

C'est surtout un temps de partage d'analyse et de coordination des actions de l'équipe.

Pendant la crise sanitaire, et afin de ne pas tous se retrouver ensemble, ces réunions ont été tenues en visioconférence.

4. Le CRMH en quelques chiffres

Dès sa création, le CRMH s'est attaché à tisser des liens aussi bien avec les équipes, que les professionnels et les familles.

Dans cette optique, une base de données a été mise en place, elle a été, cette année, repensée dans un nouvel outil Notitia, (cf infra).

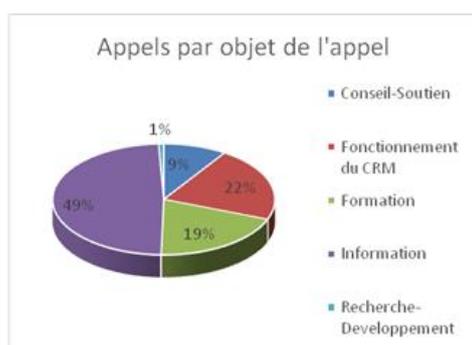
Dans cette base, sont répertoriés :

- 2250 ESMS sur l'ensemble du territoire tout handicap
- 593 ESMS IDF tout handicap
- 182 ESMS IDF polyhandicap
- 82 ESMS IDF paralysie cérébrale
- 1360 Organismes œuvrant dans le champ du handicap (associations, centres de vacances adaptés, revendeurs de matériel...) sur l'ensemble du territoire

Un annuaire annexé à cette base répertorie, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD), 264 Familles et 432 professionnels.

La prise de contact avec le CRMH se fait essentiellement par téléphone ou mail.

Les appels téléphoniques ne sont pas représentatifs cette année, pendant le confinement, la ligne a été basculée sur le portable du directeur, l'ensemble des appels n'a donc pas pu être comptabilisé.



Au-delà des échanges réguliers avec nos correspondants, divers envois par mails sont également réalisés vers des mailing-liste spécifiques, à titre d'exemples :

- Envoi hebdomadaire d'une News letter « bons plans » en période de confinement et toujours en cours à ce jour.
- L'annonce et relance de la réunion-débat sur les dossiers et prestations de la MDPH Paris du 7 décembre 2020 et celle sur Tutelle et curatelle, prévue le 24 mars 2020 et reportée au 7 janvier 2021.
- L'envoi de l'information de la projection du film « Des ados pas comme il faut » au cinéma Chaplin Denfert du 5/03/2020 aux familles, aux professionnels et aux membres des conseils d'administrations des associations « les amis de Karen » et « Notre-Dame de Joye » ainsi qu'à la liste des officiels.
- L'annonce de la rencontre - information Covid-19 du 12 mars 2020, organisée par le CRMH à la demande de Sophie Cluzel et envoyée aux familles et aux établissements enfants/adolescents polyhandicapés et IMC d'IDF.
- L'affiche du Groupe fratrie : envoi de l'annonce avec affiche, 307 par courrier postal et par mail
- Le Groupe psychomotriciens : diffusion de l'annonce et relance par mail.
- Les formations du CRMH : envoi de la plaquette 2021 + annonce par courrier postal 458 et mail et relance par mail.

Pour les partenaires du CRMH :

- Le 6/02/2020 le réseau de prévention et soins dentaires adaptés Rhapsodif, dont le CRMH est partenaire, a organisé à l'occasion de ses 12 ans un colloque à l'Hôtel de ville de Paris le 11 mars 2020. L'annonce a été envoyée et relancée par mail à nos contacts.
- Le 30/10/2020 le programme de la visioconférence organisée par le Groupe Polyhandicap France (GPF) sur le thème « Polyhandicap : S'approprier les nouveaux outils de l'accompagnement - Pandémie et situations exceptionnelles, appuis pour une réponse au quotidien » du 5 novembre 2020.
- Le 12/11/2020, envoi du lien pour accéder aux recommandations polyhandicap de la Haute Autorité de Santé.

Depuis 2019, les réponses apportées par l'équipe sont consignées dans une base, en 2020, cette base a été revue et protégée par un mot de passe afin de répondre aux directives RGPD.

La finalité de cette base est de pouvoir retrouver les questions qui ont fait l'objet d'une recherche particulière, elle répond également aux préconisations de l'évaluation externe en matière de politique qualité.

Le CRMH communique au travers de :

- Son site Internet :
<http://www.crmh.fr/crmh/>
- Sa page Facebook :
<https://www.facebook.com/Centre-de-Ressources-Multihandicap/>
- Sa page LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/company/centre-de-ressources-multi-handicap-idf/>
créée en 2019, elle a dépassé en 2020 les 500 abonnés.

A. - Le CRMH pendant le confinement

Il nous semble opportun de consacrer à cette période (mars - mai 2020) un chapitre particulier afin de détailler l'activité de l'équipe et ses efforts pour rester visible et utile auprès des familles, des professionnels, et plus généralement du réseau, pendant ce moment si particulier.



1. Réorganisation

Dès l'annonce du confinement, l'équipe s'est organisée afin de pouvoir continuer à fonctionner au mieux. Le site sur lequel est situé le CRMH accueille également un public fragilisé (MAS, IMP, Foyer de vie), l'Association gestionnaire a donc souhaité limiter au minimum indispensable les allers et venues dans son enceinte.

Les membres de l'équipe se sont donc relayés pour récupérer les dossiers sur lesquels ils travaillaient. Quelques passages de certains ont permis de récupérer le courrier tout au long de ce premier confinement.

Afin de pouvoir poursuivre le travail d'équipe, un abonnement à un site de visioconférence (Zoom) a été souscrit. Cela a permis de maintenir les réunions hebdomadaires du lundi matin. La documentaliste a poursuivi sa prise de notes et la rédaction du compte rendu.

En fonction des dossiers, des réunions « thématiques » ont également été organisées (Base de données, projet d'établissement,...) enfin, les membres de l'équipe partageant des dossiers ont également utilisé cet outil afin de se retrouver.

Cet abonnement a également pu bénéficier à certains de nos partenaires qui n'en disposaient pas.

2. Disponibilité

Dès l'annonce du confinement, les psychologues de l'équipe ont signalé leur disponibilité auprès des familles et des professionnels (mailing liste), le CRMH s'est par ailleurs inscrit sur la plateforme Solidaire Handicap mise en place par le CREAIDF sous l'égide du Secrétariat d'état et du CNCPH.

A notre étonnement, nous avons eu peu de sollicitations de familles en difficulté psychologique du fait du confinement de leur enfant au domicile. Nous pensons que pour ce type de soutien, celles-ci se sont tournées vers les professionnels des établissements avec lesquels elles sont en lien au long cours.

Nous avons eu à connaître de nombreuses sollicitations en lien avec des interrogations et/ou difficultés liées au quotidien.

Pour exemple, quatre sollicitations parmi d'autres.

- Une maman d'un enfant autiste en recherche d'un dentiste pour son enfant, atteint d'une « rage de dents », et qui se trouve face à l'impossibilité de bénéficier d'un rendez-vous.
- Une pédodontiste de notre réseau est contactée par le directeur, celle-ci appelle la maman, et lui adresse le jour même par mail une ordonnance permettant de soulager l'enfant dans l'attente d'un rendez-vous hospitalier qui lui est proposé pour le lendemain.
- Le papa d'une adulte polyhandicapée s'inquiète de ne pouvoir sortir sa fille qu'une seule heure quotidiennement comme indiqué pour le grand public. La question avait été posée à Madame la Ministre lors de la conférence précédente, la réponse a donc pu être donnée à ce papa qui nous a adressé un mail de remerciement à transmettre à la Ministre.
- Appel d'une psychologue d'un ESMS parisien en recherche de solutions de répit. Une psychologue du CRMH la met en contact avec les associations proposant ce type de prestations.

3. Rencontre avec Madame la Ministre

Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées a mis en place dès l'annonce du confinement une visioconférence hebdomadaire réunissant des acteurs du monde du handicap (Associations gestionnaires, représentants des familles, administrations centrales...). Le directeur du CRMH a assisté à chacune de ces rencontres, ce qui a permis de nourrir l'équipe et le réseau d'informations relatives à la gestion de cette crise.

4. Recensement d'experts « relais » en région

Dans un contexte de pénurie de lits, le monde du polyhandicap s'est inquiété de la prise en charge en service de réanimation des personnes lourdement handicapées telles que le sont les personnes polyhandicapées. Le GPF a été sollicité par le Ministère afin de constituer une liste de médecins hospitaliers experts sur le territoire en capacité d'accompagner les réanimateurs dans la prise en charge de personnes polyhandicapées. Le CRMH a sollicité son réseau et a ainsi pu proposer des contacts de praticiens exerçant en CHU sur le territoire qui ont répondu favorablement cette sollicitation.

5. Mise à disposition de masques pour les familles

De nombreuses familles ont été réticentes à la poursuite des visites et soins à domicile, suite à la fermeture des établissements, du fait de la pénurie de masques chirurgicaux et de la crainte de contamination. La région Ile de France a proposé à des associations gestionnaires des masques à destination des familles. Le GPF a été destinataire d'un contingent de 100 000 masques à destination des familles de personnes polyhandicapées.

Le CRMH a été mis à contribution pour effectuer, à partir de sa base de données, la répartition de ces masques par ESMS polyhandicap, en fonction du nombre de personnes accueillies. Le directeur a participé, à bord d'un camion de la région, à l'acheminement des masques vers les établissements de banlieue, une permanence a ensuite été proposée au CRMH aux établissements parisiens afin qu'ils puissent récupérer leur contingent de masques.

Des visières ont également été proposées par une association de Fab Lab aux ESMS, là encore, le CRMH a servi d'intermédiaire pour les établissements d'Ile de France accueillant des personnes polyhandicapées.

6. Diffusion de l'information

Nous avons fait le constat que beaucoup d'informations étaient diffusées sur la gestion de cette crise sanitaire et qu'il était souvent difficile pour les familles, et même les professionnels, de « faire le tri » afin de bénéficier de réponses fiables à leur problématique du quotidien.

La documentaliste a donc réorienté sa veille afin de diffuser chaque vendredi, à l'ensemble de nos correspondants, une newsletter intitulée « bons plans ».

Celle-ci récapitule les informations officielles à destination des familles, mais également les « bonnes adresses » et « initiatives » susceptibles d'aider ou soulager les familles confrontées à la fermeture des établissements.

Devant son succès, il a été décidé de poursuivre cette initiative au-delà de la période stricte de confinement. Elle suscite beaucoup de retours encourageants, au-delà de nos correspondants, cette lettre est reroutée de nombreuses fois. Elle permet également à nos correspondants de partager les informations qu'ils jugent utiles à la communauté.

7. Guide du déconfinement

La Direction de l'autonomie de l'ARS Ile de France a initié, avec l'appui du CREAIDF la rédaction d'un « guide du déconfinement » à destination des ESMS. Le CRMH a participé, avec d'autres centres de ressources à la rédaction de ce guide.

8. Le Mois Parisien du Handicap

Chaque année, en lien avec le Conseil local du handicap Paris 14, le CRMH participe au *Mois Parisien du Handicap*.

Les manifestations n'ont pu se tenir cette année, le CRMH a cependant été présent lors des réunions préparatoires et a participé, dans ce cadre, à l'animation d'une émission de Web radio.

B. - Actions en direction des personnes polyhandicapées et de leurs familles

Au-delà des actions spécifiques liées au confinement décrites dans le chapitre précédent, le CRMH a poursuivi les actions en direction des familles compatibles avec les mesures sanitaires et le confinement. Les actions nécessitant une rencontre physique ont été pour plupart, soit annulées, soit reportées, elles sont citées cependant ici dans la mesure où elles ont nécessité une préparation de la part de l'équipe, qui sera reprise dès que les conditions le permettront.

1. Rencontre Madame la Ministre/familles

Alors qu'il n'était pas encore question du confinement, le CRMH a été sollicité par le Secrétariat d'Etat au Handicap afin d'organiser une rencontre avec un nombre restreint de familles, au CRMH, au cours de laquelle, Madame la Ministre est venue exposer l'importance des mesures barrières alors préconisées.

Cette rencontre a eu lieu le 12 mars en présence de Mesdames Sophie Cluzel, Céline Poulet et Clarisse Ménager. Une vingtaine de familles ont pu ainsi débattre avec Madame la Ministre de l'application des mesures barrières en ESMS. Le président de notre association, ainsi que sa directrice générale étaient présents pour accueillir Madame la Ministre.



2. La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Le directeur du CRMH est membre de la CDAPH de la Maison Départementale du Handicap de Paris avec un regard consultatif (ne participe pas au vote).

Il a participé à certaines rencontres avant le confinement. Pendant le confinement, et afin de respecter la distanciation, les réunions ont dans un premier temps été réservées aux membres votant, elles ont ensuite été organisées en visio conférence.

3. Stratégie quinquennale d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale : Volet polyhandicap.

FICHE ACTION 12 : CO-CONSTRUIRE ET SOUTENIR LES PROCHES AIDANTS.

Cette action, sous l'égide de la CNSA, est portée par le Cesap Formation et la Croix Rouge Française. Le CRMH est opérateur, aux côtés d'autres organismes de formation.

Sous le nom de Aidforpoly, il s'agit de proposer aux proches aidants des modules de formation spécifiques. Le CRMH a participé aux différents comités de pilotage et s'est positionné sur plusieurs modules de formation coopération proches aidants (l'annonce du handicap ; protéger les corps ; reconnaître la place des familles ; concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle ; l'étroite coopération entre les proches aidants et les professionnels pour développer les capacités de la personne accompagnée). Il a constitué pour cela une équipe de formateurs (professionnels et familiaux), qui ont suivi, dans le cadre de ce projet une formation de formateurs.

Le directeur du CRMH s'est proposé comme formateur sur la session « protéger les corps », il a suivi la formation de formateurs correspondante.

FICHE ACTION 13 : FAVORISER LA COMMUNICATION DES PERSONNES POLYHANDICAPEES

Ce groupe de travail porté par la CNSA, a avancé en 2020 sur la rédaction d'un cahier pédagogique à destination des familles et des professionnels.

Le CRMH a participé à l'ensemble des réunions de travail (présentiel, puis distanciel)

Ce guide sera finalisé en 2021 et d'autres actions prévues dans cette fiche seront alors mises en chantier.

FICHE ACTION 11 : FORMATION DES PROFESSIONNELS, ELABORATION D'UN KIT PEDAGOGIQUE A DESTINATION DES FORMATEURS DES INSTITUTS DE FORMATION DU MEDICO-SOCIAL.

Sous l'égide de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), il s'agit de mettre à disposition des formateurs des fiches pédagogiques permettant d'aborder les aspects spécifiques de l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Le CRMH a été très impliqué dans cette démarche, il a mis à contribution nombre de ses correspondants afin de proposer les fiches suivantes :

- Communication alternative
- Soins bucco dentaires
- Émotion/cognition : confiée aux psychologues du CRMH
- Installations
- Sensorialité/motricité

Pour chacune de ces thématiques, des experts ont été contactés. Le CRMH a ensuite participé à la relecture de l'ensemble des fiches avant livraison à la DGCS.

4. Formation SESSAD du CESAP à Evry

A la demande du SESSAD Cesap d'Evry, une formation à la prise en charge respiratoire des enfants polyhandicapés a été organisée sur cet établissement le 18 janvier.

16 personnes (familles et professionnels) ont assisté à une présentation théorique sur les principes de la ventilation et la prise en charge des troubles de la respiration (directeur CRMH), puis à un atelier pratique sur le désencombrement bronchique manuel et instrumental animé par Monsieur Karl Leroux, prestataire ventilation.

Les participants ont pu se familiariser avec certains appareils présentés.

5. Journée « Alliance »

En 2019, le CRMH, en partenariat avec le Cesap Formation a proposé aux familles et aux professionnels une journée thématique sur les Alliances familles/professionnels. Une cinquantaine de personnes avaient participé à cette journée au CRMH.

De l'avis de tous ce fût une vraie réussite et il avait donc été décidé de reconduire chaque année cette journée afin d'en faire une rencontre reconnue du public.

Pour 2020 la thématique retenue était des *alliances opportunistes face à la crise sanitaire*. Face au prolongement de la crise cette rencontre, initialement programmée pour le 20 décembre 2020 a dû être reportée.

Le programme et les contacts étant arrêtés, cette journée sera reprogrammée dès que les conditions sanitaires le permettront.

6. Rencontre-débat

Le CRMH a pour habitude de proposer des événements qui associent les familles et les professionnels. Dans cette optique, il propose des rencontres-débats, sur un format de 2h00 en journée sur des thématiques variées liées au polyhandicap, la petite jauge (30 personnes) permet des échanges libres et généralement fournis.

Pour 2020, un programme ambitieux avait été prévu :

- Education thérapeutique sur l'épilepsie, animé par l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Centre de Référence des Epilepsies Rares de l'hôpital Necker.
- Prise en charge orthopédique de l'adulte polyhandicapé : Pr P Thoumie (MPR Rothschild), et Dr P Denormandie (Garches).
- Prise en charge orthopédique de l'enfant : un chirurgien orthopédique enfant, et un médecin rééducateur enfant.
- Tutelles/curatelles : Maître Grévin, avocate spécialisée dans le Droit du handicap.

Il a été décidé dans un premier temps de reporter ces rencontres.

Devant la durée de la crise, nous avons ensuite réfléchi à des thématiques qui se prêteraient à la visioconférence et avons sollicité des intervenants en capacité d'animer ces sessions.

Les thématiques proposées sont :

- Les aides techniques : Rapport Chevalier Denormandie présenté par Mme Chevalier (mars 2021)
- Tutelles/Curatelles : M. Grévin, (janvier 2021)
- Recommandations polyhandicap HAS : Mme C Jean Bart de la HAS
- Les activités pour personnes polyhandicapées : Mmes Le Penglaou, et Dumont (éducatrices spécialisées).

Ces thématiques ont été travaillées en 2020 et sont positionnées pour 2021.

En 2020, une seule rencontre débat a donc eu lieu. Il s'agit de la présentation par le Dr Nelly Delsaut, de la MDPH 75 du dossier et des prestations des MDPH.

Cette première rencontre (et seule en 2020) s'est déroulée le 7 décembre et a connu un vif succès avec la participation, par écrans interposés, d'environ 70 personnes.

Pour chacune de ces rencontres, la thématique est discutée en équipe en fonction des préoccupations perçues du réseau. Un expert est ensuite sollicité, l'assistante du CRMH construit, sur ses instructions, un flyer d'invitation adressé par mail à nos correspondants (familles, professionnels).

La secrétaire enregistre ensuite les inscriptions et leur adresse le lien pour la visioconférence. Afin d'étoffer notre réseau, nous souhaitons que les participants s'inscrivent, en retour, ils sont destinataires de la

présentation et éventuellement des documents qui ont été évoqués par l'intervenant. La participation est gratuite.

Nous nous faisons accompagner par un prestataire FabLab qui, le jour J gère la partie technique de la visioconférence (power point, hot line).

7. Groupe fratrie

Depuis 2011, les psychologues proposent un groupe de parole aux fratries de 7-12 ans. Leur expertise est reconnue en la matière, elles ont à plusieurs reprises communiqué à ce sujet lors de rencontres ou colloques. En 2020, une formation sur cette thématique a été proposée au catalogue des formations du CRMH (Cf formations).

En 2020, trois *groupes fratries* sur les cinq prévus ont pu se tenir en présentiel les samedis matin, deux ont dû être annulés.

Une réflexion a été menée sur la création d'un groupe fratrie pour les 12-18 ans qui sera proposé à partir de 2021. Pour des raisons cliniques, le choix a été fait d'en confier l'animation à deux psychologues extérieures au CRMH.

8. - Accompagnement des familles

Les psychologues de l'équipe ont accompagné, à elles deux, 31 familles, le plus souvent pour une recherche d'établissement, ce peut être également pour des difficultés liées à leur enfant (adulte ou enfant).

C. - Actions en direction des professionnels

Comme évoqué plus haut, le CRMH est connu pour s'adresser conjointement aux familles et professionnels, partant du principe que la connaissance des uns enrichit celle des autres.

Cette mixité des publics est particulièrement à l'œuvre dans les journées à thème (cf journée Alliance avec le Cesap), les rencontres débat ou certains programmes de formation.

1. Entretiens avec les professionnels du polyhandicap.

Le CRMH est sollicité par des professionnels du polyhandicap. Ce peut être des professionnels libéraux ou d'établissements médico sociaux accueillant des personnes polyhandicapées.

La documentaliste reçoit individuellement les personnes qui souhaitent consulter et/ou emprunter les ouvrages de notre fonds documentaire.

Elle accompagne les stagiaires et étudiants qui sollicitent le CRMH dans le cadre de leur mémoire, elle peut proposer des bibliographies (une vingtaine cette année). Elle assiste également les psychologues dans le cadre des groupes qu'ils animent ou auxquels elles participent.

Au-delà de la newsletter adressée au réseau, la documentaliste tient à jour un *agenda du polyhandicap* qui recense les congrès, colloques et journées, qui est adressé aux professionnels.

Les psychologues sont sollicitées par des professionnels des équipes accueillant des personnes polyhandicapées. Cela peut concerner des problématiques particulières de l'accompagnement des personnes polyhandicapées mais aussi des aspects de leur parcours professionnel. Comme avec les familles, elles se positionnent en tant que tiers, sans s'immiscer dans la dynamique des équipes.

Elles animent ou coordonnent plusieurs groupes :

Groupe de réflexion à destination des psychologues du polyhandicap (psy poly)

L'objectif de ce groupe est de proposer un espace de réflexion sur les pratiques professionnelles en tant que psychologues dans le champ du polyhandicap. Il s'agit de s'appuyer sur une analyse précise et circonstanciée de situations rencontrées. C'est un temps où le travail se pense et s'élabore ensemble.

Afin de favoriser l'engagement et la confiance, le choix a été fait de proposer un groupe fermé avec une régularité d'une séance par mois jusqu'en décembre 2021. Ce groupe était composé cette année de sept psychologues cliniciennes travaillant en : FAM, MAS et IME. Il est supervisé par une psychologue clinicienne, et s'est tenu en 2020 essentiellement en visioconférence.

Groupe de réflexion à destination des psychomotriciens du polyhandicap

Ce groupe mis en place en 2014 s'est réuni en présentiel en février et octobre, la rencontre d'avril a dû être annulée du fait du confinement.

Les thématiques travaillées étaient :

- Les comportements problèmes et le travail du psychomotricien chez l'enfant et l'adulte polyhandicapés. Janvier, 17 participants.
- Le confinement, la pandémie : quelles conséquences sur les pratiques professionnelles ? Octobre, participation limitée à 12 afin de respecter la distanciation.

Organisation de rencontres à l'attention des psychologues d'Ile-de-France

Deux rencontres sur les trois annuelles prévues ont pu se tenir :

- Une rencontre en présentiel a eu lieu avant le premier confinement le jeudi 6 février autour de l'ouvrage : *L'enfant insuffisamment bon*, de Francine ANDRE-FUSTIER, Dunod. Cette rencontre au CRMH a réuni 17 personnes sur les 19 inscrites.

- Une seconde rencontre le 12 novembre qui, après avoir été imaginée en présentiel en nombre restreint, a été basculée en visioconférence. Cette séance de travail a été l'occasion de réfléchir aux répercussions de ce contexte sanitaire et ses conséquences sur les pratiques (retours d'expériences, nouvelles pratiques, ...). Cette visioconférence a réuni 12 personnes (le maximum initialement envisagé).

2. Rencontres

Dans le cadre des ateliers proposés aux familles, l'équipe a également rencontré une art thérapeute, une musicothérapeute et une chorégraphe afin de réfléchir à de nouvelles propositions qui auraient pu être faite. Ce chantier a été mis en sommeil du fait de la crise.

3. Formation

Le centre de ressources est également organisme de formation.

Cette année, le catalogue a été entièrement repensé, il est désormais proposé en format A4 et est consultable en ligne :

https://fr.calameo.com/read/006439339d8b0d6637acf?fbclid=IwAR069wEsSNYlIFx28BauwGS7mdEeKnlds4tDr1D_Vu0TfPhab5pAd7Fxpzk

Une nouvelle formation est apparue au catalogue 2020. Depuis 2011, le CRMH propose un groupe de parole aux fratries âgées de 7 à 12 ans. L'expertise des psychologues est reconnue en la matière (animation d'une table ronde aux journées de l'ANECAMSP 2020, reportées en 2021).

Il a donc été décidé de partager cette expertise avec d'autres équipes au travers d'une journée de formation intitulée *groupe de parole pour les fratries : pourquoi ? comment ?*

Une session s'est tenue en décembre et a réuni autour des deux psychologues du CRMH, 5 professionnels (psychologues, psychomotriciens, éducatrice)

Une seule autre formation a pu se tenir cette année, il s'agit de la dernière journée de la formation *Connaissance de la personne polyhandicapée* mise en place pour l'association Cap Devant.

Plusieurs autres sessions étaient prévues en inter-établissements, et deux intra étaient programmées pour deux équipes : *connaissance de la personne polyhandicapée* pour une ouverture d'établissement, et mieux accompagner une séance *équitérapie*. Elles ont été, dans un premier temps reportées, puis remise à des dates futures.

Dans le cadre des formations proposées par le CRMH, Monsieur Frédéric Blondel, sociologue, co-auteur de l'ouvrage *aux confins de la grande dépendance* a animé une réflexion lors de l'inauguration d'un établissement en région Hauts de France.

Au sujet de la formation, le CRMH a entrepris cette année la démarche de labélisation QUALIOPI. Ce label remplacera le référencement DATADOCK et deviendra une obligation légale pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences au titre de la formation continue. En 2020, il s'est agi de vérifier la conformité des procédures du CRMH avec le référentiel QUALIOPI et de mettre en œuvre les actions correctives par la mise à jour ou la création de documents appropriés. La labélisation sera ensuite sollicitée auprès d'un cabinet agréé en 2021.

4. Rencontre équipes

Plusieurs rencontres d'équipes ont été réalisées dans le cadre de partenariats réels ou envisagés (L'EAM A. Berguignon dans le cadre de son ouverture, Auxiladom, service de soins à domicile, psychologues CAMSP des Mureaux, institutrice de l'IMP « les amis de Laurence », psychomotricienne d'un CMP francilien, LAEP Les Petits matins, association SASHA...).

D. - Actions en direction du réseau

1. Notitia : annuaire des établissements et services polyhandicap

Lors de la création du CRMH, une base de données recensant les établissements et les associations concernant le polyhandicap a été créée.

Le logiciel la supportant étant devenu obsolète, il a été décidé de confier le développement d'une nouvelle base à un prestataire.

Le choix des rubriques, puis la configuration de ce nouvel outil a nécessité une longue collaboration entre le prestataire et l'équipe, tout particulièrement la documentaliste qui a géré ce projet. La migration des données a été réalisée en février.

La mise à jour des données a été faite après la migration, elle a été longue et fastidieuse. De plus les conditions du confinement ont beaucoup ralenti cette phase à cause des interactions plus compliquées avec l'équipe.

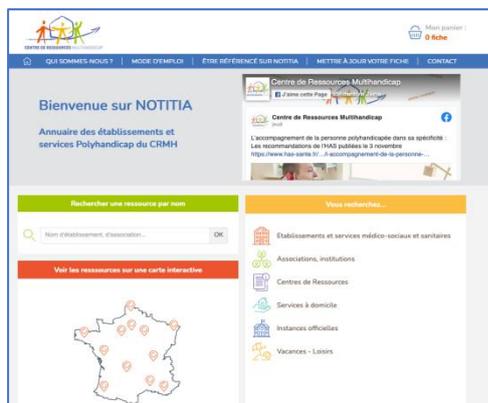
Notitia comporte 3702 entrées réparties dans les rubriques : ESMS, associations, centre de ressources, services à domicile, instances officielles et établissements et organismes de vacances.

La mise en ligne de Notitia s'est faite en septembre. Le CRMH a communiqué sur ses réseaux sociaux LinkedIn, Facebook et par l'intermédiaire d'un *Multibinfo* spécial.

A ce jour les établissements sont sollicités afin de mettre à jour la fiche les concernant.

La base est cependant opérationnelle et disponible en ligne sur :

<http://notitia.crmh.fr/>



2. HAS- Recommandation de bonnes pratiques.

La Haute autorité de Santé a inscrit à son programme la recommandation de bonnes pratiques sur le thème : « l'accompagnement de la personne polyhandicapée ».

Un groupe de travail a été créé en 2018 et s'est prolongé jusqu'en 2020. Une psychologue du CRMH a participé à ce groupe en qualité d'expert.

En 2020, et malgré la crise sanitaire, le groupe a pu maintenir son rythme de travail à travers des réunions en visio-conférence. Les recommandations ont été publiées au dernier trimestre 2020. Le CRMH a diffusé sur ses réseaux cette information et a programmé pour 2021 une rencontre débat animée par la cheffe de projet pour la HAS de ces recommandations.

3. Protocole National de diagnostic et de Soins, générique polyhandicap.

Le CRMH au travers d'une psychologue et du directeur a participé aux travaux de rédaction du Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS). Avec d'autres partenaires, ~~nous avons~~ ils ont eu à cœur de porter la parole du secteur médicosocial dans ce travail, traditionnellement à visée sanitaire. ~~Nos~~ Leurs apports ont été intégrés à ce support destiné aux professionnels.

4. Ouvrage : *La personne polyhandicapée, la connaître, l'accompagner, la soigner*

Une deuxième édition de l'ouvrage de référence *La personne polyhandicapée, la connaître, l'accompagner, la soigner* a été mise en œuvre pour une parution en 2021. Tout comme pour la première, le CRMH au travers de son assistante et de son directeur a été sollicité pour la partie concernant les centres de ressources.

5. - Interactions avec d'autres Associations

- Notre Dame de Joye
Le CRMH entretient avec son association gestionnaire des liens transversaux.
- Le Groupe Polyhandicap France (GPF)
Le directeur du CRMH est membre de Droit du Conseil d'Administration du GPF. Au-delà de cette implication, l'équipe participe à certains travaux du GPF.
Les ressources logistiques du CRMH ont pu être mises à disposition pour certaines actions ciblées du GPF (Base de données, implication dans la mise à disposition de masques pour les familles pendant le confinement).
Le colloque annuel du GPF qui se tient traditionnellement à l'UNESCO s'est tenu cette année en visio conférence. Le directeur du CRMH a participé à l'organisation de cette journée ainsi qu'à son animation.
- Rhapsodif
Le CRMH est historiquement lié au Réseau HANDicap Prévention et Soins Odontologiques D'Ile de France puisqu'un ancien directeur du CRMH en a été l'un des co-fondateurs. Là encore, le directeur du CRMH est membre de Droit du Conseil d'administration.
Le CRMH est impliqué dans certaines actions de l'association, le directeur a participé au comité de pilotage du colloque anniversaire de l'association et s'en est vu confier l'animation le jour J à la Mairie de Paris
Hors confinement, les réunions de l'association de tiennent dans les locaux du CRMH.
- GRATH
Là encore, le Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des Personnes en situation de Handicap réserve une place à son conseil d'administration pour le directeur du CRMH. Il participe aux échanges, certaines réunions peuvent se tenir, hors confinement, dans les locaux du CRMH.

6. -Projets transversaux

Du fait de son expertise reconnue, l'équipe est sollicitée pour participer à de nombreux projets transversaux.

- Handéo
Handéo est une association qui œuvre dans le domaine du handicap, depuis quelques années, elle agit donc à la fois sur l'émergence des besoins et une meilleure connaissance des attentes, sur la structuration et la qualité de l'offre, à travers deux axes : un Observatoire National des Aides Humaines et le déploiement de labels ou de certifications de services.

Dans le cadre de ce deuxième axe, le CRMH a participé, au travers de son assistante et de son directeur, au comité de rédaction d'un référentiel pour la certification des ESMS accueillant des personnes polyhandicapées.

- AADAPTIV Gynéco- CHU d'Amiens.

Le CRMH a été sollicité par le CHU d'Amiens pour participer à la recherche AADAPTIV Gynéco qui a obtenu un financement de la FIRA. Comment améliorer la santé gynécologique des femmes en situation de Handicap ?

Ce projet a été momentanément arrêté en 2020 du fait du contexte sanitaire.

En tant que première recherche sur cette thématique il est important que le CRMH y soit ~~représenté~~ représenté, par une psychologue de l'équipe et la documentaliste.

- Jeunes aidants Handéo

En partenariat avec l'Association Française des aidants et l'Association des Jeunes Aidants Ensembles JADE, Handéo a lancé une recherche participative exploratoire sur les jeunes aidants.

Les deux psychologues de l'équipe ont été sollicitées pour participer au comité de pilotage de cette recherche sur le soutien familial apporté par les enfants et adolescents lorsqu'au moins l'un des membres de la famille est en situation de handicap, et dont l'objectif est de mieux appréhender ces situations afin de mettre en place un outil de sensibilisation.

Les psychologues du CRMH ont permis aux chercheurs de collecter des éléments de compréhension sur le vécu des fratries, ils ont pu participer à deux des groupes de paroles « fratrie ».

- Polyordinaire

Le projet de recherche Polyordinaires. Parents et enfants hier, aujourd'hui et demain. Produire l'ordinaire, un travail politique au quotidien, est porté par des chercheurs sociologues, Handéo et l'Atelier des Jours à venir. (Financé d'avril 2020 à mars 2023 par l'IRES, la CNSA et l'Idex Université de Paris). Cette recherche porte sur le quotidien des familles dont l'un des membres est polyhandicapé ou atteint de déficiences multiples. Son objectif initial est de décrire ce quotidien. Pour cela, l'équipe a souhaité mettre en place une démarche participative. Le CRMH participe au comité.

- SYNAPSE

L'Association Française du Syndrome d'Angelman a sollicité le CRMH pour intégrer le comité scientifique du projet SYNAPSE.

Ce projet vise à construire un dispositif de formation pour les professionnels en ESMS. Pour cela une recherche action est menée avec des familles, des professionnels, une équipe de chercheurs (anthropologie et sciences de l'éducation) et un cabinet conseil.

Une psychologue de l'équipe participera en sa qualité de psychologue à ce comité afin d'apporter ~~nos~~ les connaissances du CRMH autour des évaluations fonctionnelles dans le polyhandicap.

- AMI

Le CRMH a participé, en la personne de son directeur, à l'évaluation de dossiers suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS IDF portant création de places en ESMS.

- Développer une politique de formation francilienne pour accompagner la transformation de l'offre au sein des ESMS polyhandicap

La Direction de l'Autonomie de l'ARS IDF a sollicité plusieurs centres de ressources (CRAIF, CRFT, Céapsy et le CRMH) afin de définir un cahier des charges permettant de développer une politique de formation francilienne pour accompagner la transformation de l'offre au sein des ESMS polyhandicap. Dans un premier temps, plusieurs rencontres (visio) ont permis de discuter du cadre budgétaire de ce projet qui sera développé en 2021.

D'un commun accord, il a été décidé que le CREAIF IDF, accompagne cette réflexion, sa directrice a accepté cette proposition.

7. Appel à projet de la CNSA

La crise sanitaire a suscité de nombreuses initiatives. La CNSA a lancé en mai, un appel à projet intitulé *tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap* :

Le CRMH a souhaité répondre à cet appel à projet sur l'axe 2 : Coordination, coopération, partenariat et solidarités entre acteurs à l'échelle territoriale en période de crise. Il a sollicité pour cela un partenariat avec le Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CRTD) de la Chaire d'ergonomie du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

Ce partenariat CNAM/CRMH a permis de présenter un projet qui associe l'approche sous l'angle de l'étude des organisations et l'expertise du CRMH sur le polyhandicap.

Tous deux, ils ont réuni leurs compétences dans le domaine de l'ergonomie (de l'analyse des situations de travail et des ressorts du développement à la conception des organisations) et de l'aide à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Ce double ancrage proposait de travailler de manière originale et combinée les questions relatives aux organisations émergentes en temps de crise et aux conditions de prise en charge efficiente des personnes vulnérables polyhandicapées dans les établissements et services médico-sociaux des territoires d'Ile de France.

A cette occasion, le CRMH a sollicité différentes associations et groupement pour recueillir leur soutien via une lettre d'intention à rejoindre ce projet s'il voyait le jour. Tous, sans exception, ont donné leur accord, montrant ainsi leur intérêt à travailler avec le CRMH, dans un projet porté par lui.

Le projet présenté, Intitulé SoliCoop pour « *Identifier et soutenir les expériences de Solidarités et de Coopérations entre acteurs de l'accompagnement des personnes polyhandicapées dans les territoires d'Ile de France en période de crise et au-delà* » n'a pas été retenu dans le cadre de cet appel, il sera proposé à d'autres partenaires.

L'écriture de ce projet a nécessité de nombreuses rencontres avec l'équipe du CNAM (présentiel et visio). Elle a permis à l'équipe du CRMH de découvrir d'autres modes d'approche des problématiques liées au fonctionnement des ESMS.

8. - Participations aux journées et colloques

Afin de maintenir son expertise et de cultiver ses relations, chaque membre de l'équipe est invité à participer à différents congrès et colloques, dans le champ de ses compétences.

En 2020, la plupart de ces rencontres ont été réalisées à distance.

- URIOPSS
Journée de rentrée sur Covid 19, révélateur de fragilités et déclencheur d'opportunités pour la santé et les solidarités (octobre)
- Colloque GPF
S'approprier les nouveaux outils de l'accompagnement – pandémie et situations exceptionnelles, appuis pour une réponse au quotidien (novembre)
- Chorum
Quelles sont les nouvelles formes d'organisation et de coopération dans le travail face à la crise sanitaire (novembre)
- OPCO Santé
webinaire opco santé : crise sanitaire : quels enseignements pour repenser les organisations et les gouvernances (novembre)
- Conseil Général 94 et l'association Jade
Les jeunes aidants : qui sont-ils ? Comment les repérer et les aider ? (novembre)

- ARP hauts de France
Etonnez moi Benoit (décembre)
- Participation à la journée APF
Situations préoccupantes et problématiques de signalement liées à la santé et aux soins (janvier)
- Matinée clinique à l'hôpital Trousseau (APHP)
La Famille une part du soin à l'hôpital pédiatrique (janvier)
- Journée maladie de Hunter- Sanfilippo,
Organisée par l'association VLM, l'ERHR et l'hôpital Necker (octobre)
- Participation en tant que partenaire à la session de formation en visioconférence sur la plateforme Zoom, les vendredis 6 et 20 novembre : sur les principes d'animation d'une formation et le Module 2.4 - Rencontre des frères et sœurs, dans le cadre du projet Aidforpoly.
- Webinaire
Les jeunes aidants : qui sont-ils ? Comment les repérer et les aider ? » via Webex Events, (novembre).

9. - Une séance de cinéma

Marc Dubois, réalisateur, avait réalisé un film sur le polyhandicap au sein d'un établissement intitulé *Les Zazous*.

Plusieurs années plus tard, il est retourné dans cet établissement pour filmer ces mêmes enfants, devenus adolescents et présenter un nouveau film intitulé *des ados pas comme il faut*.

Le CRMH a suivi ce travail et a organisé le 5 mars une projection « grand public » au cinéma Le Chaplin Denfert (Paris 14) suivie d'un débat en présence du réalisateur.

Le CRMH a convié à cette projection familles et professionnels concernés par le polyhandicap.

A l'issue de cette rencontre, les acteurs du polyhandicap se sont retrouvés au CRMH autour d'un verre de l'amitié pour une présentation du travail du CRMH avec un focus particulier sur Notitia, sa nouvelle base de données.

A travers ce partenariat, le CRMH participe à l'amélioration de la connaissance de la personne polyhandicapée et à la rencontre entre familles et professionnels.



Une autre séance devait être programmée au cinéma Chaplin Saint Lambert (Paris 15), le confinement et la situation sanitaire ne l'ont pas permis.

10. - Projet d'établissement du CRMH

L'équipe du CRMH a finalisé son deuxième projet d'établissement sous l'intitulé *faire alliance et coconstruire l'accompagnement de la personne polyhandicapée*.

Fruit d'un travail collectif, de réflexion et d'écriture, ce nouveau projet portera les actions du CRMH pour les 5 années à venir.

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'association gestionnaire et sera ensuite déposé à l'ARS IDF.

11. - Travaux

Suite à l'évaluation externe de 2019, l'ARS a souhaité que soit améliorée l'accessibilité du CRMH.

En effet l'accueil est situé sur un RDC haut auquel les personnes à mobilité réduite accèdent par l'intermédiaire d'un élévateur. Celui-ci situé en extérieur est vétuste. Un CNR (crédit non reconductible) a été accordé par l'ARS afin de le remplacer.

Le pavillon du Fontainier qui accueille le CRMH est classé aux Monuments historiques, de ce fait l'instruction du permis de construire nécessite de nombreux allers/retours avec le service des Bâtiments de France, le projet devrait aboutir en 2021.

E. Conclusion

Cette année a été particulière pour l'ensemble des établissements. Le CRMH n'a pas échappé à cette règle. Les enjeux ont bien sûr été différents de ceux des autres ESMS accueillant des usagers qui ont dû faire face à des problématiques, parfois vitales, pour assurer la continuité de l'accueil avec pour objectif principal la sécurité des personnes (résidents et personnel).

Il n'en demeure pas moins que l'équipe a été confrontée à des choix et a dû opérer certaines priorisations ou réorientations de ses objectifs.

L'impératif premier a été celui de rester utiles et disponibles, pour les familles mais également les équipes. Les actions planifiées (rencontres familles, réunions-débats, formations...) ont, dans un premier temps été suspendues, sur la durée, nous avons adapté celles qui pouvaient l'être avec ces outils, nouveaux pour le secteur, que sont les visioconférences et autres webinaires.

Si cette pandémie n'était pas dramatique pour beaucoup de concitoyens, particulièrement les personnes en situation de grande vulnérabilité, nous pourrions nous réjouir des progrès accomplis au cours de cette année. L'équipe a fait preuve d'inventivité et d'adaptabilité, nos moyens de communication ont été profondément et durablement modifiés et ainsi, notre audience considérablement augmentée. Un seul exemple pour illustrer cela au travers de nos « rencontres-débats » dont la jauge était jusqu'alors limitée aux capacités d'accueil de notre salle de réunion (30 personnes maximum) et qui réunissent désormais, plus de 100 inscrits, dont nous savons qu'ils représentent chacun plusieurs personnes derrière un seul écran.

Cette audience se manifeste également sur nos réseaux sociaux, particulièrement notre page LinkedIn qui, après seulement moins de deux années d'existence totalise déjà plus de 500 abonnés.

L'équipe est fière de ce succès, mais reste préoccupée par l'impact de cette crise sur les personnes polyhandicapées et leur entourage.

Annexe 1 : Rencontre-débat MDPH

RÉUNION-DÉBAT
Professionnels
Familles
Inform
Échanger
Questionner



« MDPH : dossier et prestations »

Lundi 7 décembre 2020 de 10h00 à 12h00

Une réunion débat 100% visio

Pour toutes personnes concernées par le polyhandicap

Intervenante : Docteur Nelly DELSAUT

Médecin-coordonnateur du Pôle Evaluation

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris

En introduction, Jean Claude Riou, directeur du CRMH, présentera le CRMH et la nouvelle base de données « Notitia ».

La présentation du Docteur Nelly Delsaut portera sur le circuit du dossier et les principales prestations enfants et adultes. Cette présentation sera suivie d'un temps de questions.

Dans le cadre des mesures de protection sanitaire actuelle, cette réunion-débat aura lieu uniquement en format visio-conférence via le support « Zoom ».

Le lien « Zoom » sera envoyé aux inscrits quelques jours avant la visio ainsi que le mode d'emploi pour y participer.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE MARDI 1ER DÉCEMBRE 2020.

par ☎ : 01 53 10 37 37

par @ : contact@crmh.fr (**indiquer** : nom, prénom, mail, qualité, adresse, téléphone, établissement et fonction si vous êtes un professionnel)